

COMMUNE DE LUCINGES DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le lundi 31 août à 19h00

Le conseil municipal de la commune de Lucinges, dûment convoqué, s'est réuni à la salle de la mairie sous la présidence de monsieur le maire, Jean-Luc SOULAT

Elu secrétaire de séance : Jean-Yves BEUCHER

Présents : JL. SOULAT, S. MARTY, JY. BEUCHER, A. BAZIN, M. BEAUQUIS, Y. DIEULESAINT, V. DRIVE, P. GERBAZ, P. JANIN, A. MALHERBE, F. MAUGERY, V. MOUCHET, M. SARTON, F. CIAMPORCERO.

Absents : C. BURKI pouvoir JY BEUCHER, A. CHICHER pouvoir M. BEAUQUIS, L. BAUD pouvoir Y DIEULESAINT, P. DUPONT pouvoir A BAZIN, C. JACQUET,

Date de convocation du conseil municipal : 25/08/2026

Délibération N° 2026-08-05 : Partenariat sportif officiel championnat du monde de Pole Sport

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L. 2121-29 ;

Considérant que la commune de Lucinges souhaite soutenir et valoriser les initiatives sportives et les sportifs qui contribuent au rayonnement de la commune ;

Considérant que madame Sherley LOMBARD, athlète pratiquant le Pole Sport, réside à Lucinges et s'investit dans une pratique sportive de haut niveau ;

Considérant que madame Sherley LOMBARD a obtenu le titre de vice-championne de France dans sa discipline ;

Considérant que madame Sherley LOMBARD participera au World Pole & Aerial Championships 2026, organisé par l'International Pole and Aerial Sports Federation (IPSF), qui se déroulera à Prague, en République tchèque, du 27 octobre au 1er novembre 2026 ;

Considérant que cette compétition internationale rassemble des athlètes de haut niveau venus de nombreux pays et constitue un événement majeur de la discipline du Pole Sport ;

Considérant que la commune souhaite accompagner Madame Sherley LOMBARD dans la préparation et la participation à cette compétition internationale et contribuer aux frais liés à son projet sportif ;

Considérant que ce partenariat permettra également d'associer l'image de la commune de Lucinges à la pratique sportive de haut niveau et de contribuer au rayonnement de la commune au travers du parcours sportif de son athlète ;

Après en avoir délibéré, **le conseil municipal**, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- **Approuve** le principe d'un partenariat sportif entre la commune de Lucinges et madame Sherley LOMBARD, athlète de Pole Sport, dans le cadre de sa participation au World Pole & Aerial Championships 2026 organisé à Prague du 27 octobre au 1er novembre 2026.
- **Décide d'attribuer** à madame Sherley LOMBARD une participation financière d'un montant de 500 € (cinq cent euros) destinée à contribuer aux frais liés à sa préparation et à sa participation au championnat du monde IPSF 2026.
- **Autorise** monsieur le maire à signer avec madame Sherley LOMBARD la convention de partenariat sportif précisant les engagements respectifs de la commune et de l'athlète ainsi que les modalités de versement de la participation financière.

Ainsi fait et délibéré en séance

Le Secrétaire de séance,
Jean-Yves BEUCHER



Le Maire,
Jean-Luc SOULAT

